

Relevé des compteurs d'eau : du nouveau

Afin de respecter les normes sanitaires liées à l'épidémie de COVID-19, les agents du service Eau Potable de la CCST ne se rendront plus – sauf urgence – au domicile des habitant(e)s pour relever les compteurs. Il sera dorénavant possible pour les habitants de transmettre les informations relatives à leurs compteurs via un formulaire en ligne sur le site de la collectivité.

Avec l'épidémie de COVID-19, tous les services de la CCST ont revu et adapté leurs modes de fonctionnement afin de minimiser les risques et garantir la sécurité de tous, agents comme usagers. C'est dans cet esprit que les modalités de relève des compteurs d'eau viennent d'évoluer.

Afin de minimiser les contacts, les agents du service Eau Potable ne se rendront dorénavant plus au domicile des habitant(e)s. A compter du lundi 18 mai, les habitants qui recevront les cartes du service Eau Potable auront 2 possibilités pour renvoyer les informations les concernant :

Relève compteurs eau

**- Plus aucune visite
à domicile**

**- Carte à remplir
et à renvoyer**

OU

**- Formulaire
à remplir
en ligne**

- retourner la carte papier reçue dûment complétée ;
- ou remplir un formulaire en ligne sur le site internet de la CCST : <https://www.cc-sud-territoire.fr/releve-compteur.htm>. Cette dernière possibilité vient d'être mise en place et permet d'améliorer le service rendu aux usagers.

Il est recommandé aux habitant(e)s de transmettre dans les meilleurs délais les informations sollicitées par la CCST car faute de renvoi sous huitaine après réception de la carte, un forfait sera appliqué.

A noter qu'en cas d'urgence ou pour toute situation le nécessitant, les agents continueront à intervenir chez les habitant(e)s en respectant les gestes barrières.

Le service Eau Potable remercie les usagers pour leur compréhension et reste disponible pour tout renseignement au Pôle technique à Grandvillars au 03 84 23 50 81.

C O N T A C T

Maryse CAPTON, Directrice générale des services de la CCST
03 84 56 26 07 – maryse.capton@cc-sud-territoire.com
www.cc-sud-territoire.fr